



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics
Division des réseaux publics
495, rue Filion

TYPE DE POSTE

Banque de candidatures 2025
Postes syndiqués (cols bleus)
Temporaire
Affichage externe

HORAIRE

39 h/semaine
Durée maximale de
40 semaines (1560 h) par année

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective
en vigueur (taux 2025) :
De 25,05 \$ à 31,31 \$/h
Classe 2

Également, en juin de chaque
année, un montant forfaitaire
vous sera versé, équivalent à
15% du salaire afférent aux
heures travaillées en temps
supplémentaire pendant la
période hivernale!

vsj.ca/emplois/

JOURNALIERS POSTES TEMPORAIRES

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés ? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances ? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement ? Nous avons des possibilités !

Sous la responsabilité d'un membre de la direction ou du personnel-cadre du Service des travaux publics, le titulaire de poste effectue divers travaux manuels simples et usuels propres aux activités du Service des travaux publics et des autres services municipaux.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Nettoyer et entretenir les trottoirs, les rues, les routes et les terrains publics de Saint-Jérôme;
- Balayer les débris et pelleter la neige qui encombre les rues, les trottoirs, les terrains d'immeubles et d'autres lieux et charger la neige et les débris dans des chariots ou des camions;
- Ramasser et charger les déchets;
- Épandre du sable ou du sel sur les routes et les trottoirs;
- Mettre en place des panneaux de signalisation pour l'enlèvement de la neige;
- Aider sur divers appareils ou véhicules motorisés;
- Creuser des fossés et des tranchées à l'aide d'une pelle ou d'autres outils manuels (à l'exception des coupes pratiquées pour la Section des réseaux);
- Charger du ciment et d'autres matériaux dans une bétonnière à l'aide d'une pelle, étendre du béton et de l'asphalte avec une pelle et exécuter d'autres tâches pour aider à l'entretien et à la réparation des routes et des trottoirs;
- Aider à la construction de planchers, de marches d'escalier, de sentiers, de clôtures, de murets, etc. ainsi que pour la pose de formes, de banderoles, d'oriflammes et de panneaux;

- Charger et décharger des camions;
- Aider des ouvriers qualifiés tels que les menuisiers, les plombiers et les mécaniciens;
- Comblir les trous et les affaissements de la chaussée et les nids-de-poule à l'aide du matériel requis;
- Couper le gazon à l'aide de tondeuses motorisées.

NOTRE CANDIDAT IDÉAL

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
 - Détenir une attestation de réussite (carte) du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction de l'ASP Construction (un atout);
 - Être disponible pour travailler la nuit durant la période hivernale;
 - Détenir un permis de conduire **classe 3 valide** ;
- Ou
- Détenir un permis de conduire **classe 5 valide** et détenir, le jour de l'embauche, les critères d'admissibilité permettant d'obtenir le permis de la classe 3 (voir site internet de la SAAQ en cliquant sur le lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/permis-conduire/obtenir-permis/vehicule-lourd/camion-classe-3>)

À noter que les candidats ne possédant pas de permis de conduire classe 3 au moment de l'embauche devront :

1. **Fournir, au moment de la postulation, les preuves d'admissibilité nécessaires à l'obtention du permis de conduire classe 3, selon les critères établis par la SAAQ, soit :**
 - **DOSSIER DE CONDUITE**
 - Avoir **moins de 4 points d'inaptitude** inscrits à votre dossier;
 - Votre permis de conduire **ne doit pas avoir été suspendu ou révoqué, au cours des 2 dernières années**, en raison d'une accumulation de points d'inaptitude ou d'une infraction au Code criminel commise au volant d'un véhicule;
 - **EXPÉRIENCE DE CONDUITE**
 - Vous devez avoir accumulé **2 années d'expérience** comme titulaire d'un permis probatoire ou d'un permis de conduire de la classe 5 (auto).
2. **S'engager, lors de l'embauche, à obtenir leur permis de conduire classe 3 au cours de leur première année à l'emploi de la Ville.**

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du [site Web de la Ville de Saint-Jérôme](#), en joignant obligatoirement leur **curriculum vitæ** ainsi qu'une **copie de leur diplôme et de leur permis de conduire**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

